

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 2.2			
Code	PEGL2B48LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Auréliе BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Manon MAGROFUOCO (manon.magrofuoco@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à l'enseignement des langues étrangères dans l'enseignement fondamental.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue du cours, l'élève sera capable de :

- Apprécier la qualité des documents pédagogiques, mettre en question ses connaissances et ses pratiques,
- développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement du néerlandais et de l'anglais.
- Construire des séquences d'apprentissage adaptées à des enfants de 5 à 12 ans.
- Créer du matériel utilisable dans le fondamental (histoires, jeux, chants, TPR, activités créatives,...).
- Apprendre à créer des séquences complètes sur thèmes.
- Analyser la gestion de classe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL2B48LGA Enseignement langue étrangère dans l'enseignement fondamental 2 20 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL2B48LGA Enseignement langue étrangère dans l'enseignement fondamental 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors de l'évaluation finale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 2			
Code	13_P EGL2B48LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurélié BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Manon MAGROFUOCO (manon.magrofuoco@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à l'enseignement des langues étrangères dans l'enseignement fondamental.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Apprécier la qualité des documents pédagogiques, mettre en question ses connaissances et ses pratiques, développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement du néerlandais et de l'anglais.

Porter un regard critique sur le matériel proposé pour l'enseignement (1ère année d'apprentissage)

Construire des séquences d'apprentissage adaptées à des enfants de 8 à 12 ans.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours continuera à aborder différents aspects du métier de maître de seconde langue dans l'enseignement fondamental:

- Analyser le référentiel de langues modernes - socles de compétences .
- Intégrer des informations liées à l'âge des enfants et à leurs capacités et à l'acquisition de la langue maternelle et étrangère chez l'enfant.
- Créer du matériel utilisable dans le fondamental (histoires, jeux, chants, TPR, activités créatives,...).
- Apprendre à créer des séquences complètes sur thèmes.
- Analyser la gestion de classe.

L'enseignante se réserve le droit de modifier ou compléter cette liste de contenus en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient.

Démarches d'apprentissage

Présentations orales

Intervention du MFP dans les techniques d'apprentissage

Stage d'observation et stage actif

Dispositifs d'aide à la réussite

Réflexion et discussion concernant les exercices formatifs durant l'année

Exemples donnés par les autres étudiants et/ou par le professeur ; possibilité de poser des questions sur ce qui a été vu à tout moment.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Portfolio d'articles

Manuels sur l'enseignement d'une langue étrangère dans le primaire

Programme intégré

Manuels et matériels scolaires

Multimédia...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du Q2 se porte sur:

TJ: Projet et stage (participation, premier rapport).

Evaluation finale: le rapport de stage avec les préparations de leçons et des activités et jeux préparés.

Les points du TJ ne sont pas repris au Q3.

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors de l'évaluation finale. La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des deux professeurs concernés par l'UE, à raison de 70% de la cote pour Madame Berlanda (TJ et évaluation finale) et de 30% de la cote pour Madame Magrofuoco (production journalière).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj + Rap + Stg	30		
Période d'évaluation			Tvs	70	Exm	100

Prj = Projet(s), Rap = Rapport(s), Stg = Stages, Tvs = Travail de synthèse, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE (<https://www.helha.be/app/uploads/2021/09/RGE21-22.pdf>), dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

En cas d'absence, non justifiée par un certificat médical, à une épreuve de production journalière, l'étudiant se verra attribuer la note de zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).